



## Différentes étapes à suivre pour la mise en place d'un système d'assainissement individuel

### **1) Réaliser une étude hydrogéologique à la parcelle spécifique à l'assainissement autonome :**

Une liste d'hydrogéologues vous est présentée sur le site [www.siect.fr](http://www.siect.fr) dans la rubrique « assainissement individuel ».

On détermine ainsi le système d'assainissement qui s'adapte le mieux à la nature du sol caractérisant la parcelle ainsi que les conditions de pose du dit système. (Capacité d'infiltration du sol, hauteur de nappe phréatique pouvant nécessiter l'ancrage sur une dalle de béton d'un filtre compact ou d'une micro station...).

### **2) Une fois l'étude hydrogéologique réalisée prendre rendez-vous avec le service assainissement du SIECT pour monter un dossier (251, Route de Saint Clar 31600 LHERM. Tel : 05.61.56.00.00 puis appuyez sur la touche 2).**

Pour ce rendez-vous se munir de l'étude de sol hydrogéologique, d'un plan interne de la maison, d'un plan de masse et d'un plan de situation parcellaire. Il vous sera aussi nécessaire d'avoir, lors du rendez-vous, l'autorisation écrite du gestionnaire de l'exutoire de votre installation s'il s'agit d'un rejet en milieu superficiel (Après de la Mairie pour un fossé communal, pour un fossé privé l'autorisation du particulier gestionnaire du fossé).

### **3) Il est fortement conseillé d'appeler le service assainissement du SIECT afin de convenir d'un rendez-vous au moins une semaine avant le début des travaux.**

Les agents de ce service doivent venir contrôler la bonne mise en place du système avant remblaiement (Lorsqu'il ne reste plus que la terre végétale à mettre) de celui-ci. De plus les canalisations d'arrivées, de départ vers l'exutoire et la ventilation du système doivent également être visibles.

**Ps** : En cas de vente immobilière, dans le cas de non-conformité, les travaux sont à réaliser au plus tard dans un délai d'un an après la signature de l'acte de vente.

Pour obtenir plus d'informations n'hésitez pas à contacter le service assainissement au 05.61.56.00.00 puis appuyez sur la touche 2.